

Bulletin Aide Alimentaire

Coordination inter-associative



croix-rouge française



Banque Alimentaire
du Gers



Dans le cadre de la crise du #COVID 19 GERS SOLIDAIRE proposera un bulletin régulier sur l'état des distributions d'aide alimentaire sur le territoire Gersois.

Nous avons redéployés en parallèle les moyens d'écouter pour les appels, du numéro vert social au 0800 32 31 30 ou 05 62 67 30 48 (écoute, conseil, orientation, soutien, appels de courtoisie aux personnes isolées...).

Toute l'information sera sur notre site www.gerssolidaire.org

Il est évident qu'au regard de l'arrêté du 16 mars 2020, les mesures de confinements viennent perturber les distributions malgré toute la bonne volonté des bénévoles, des structures, des CCAS/CIAS.







Nous sommes toutes et tous en train de faire un état des lieux, et adapter au fur et mesure de l'actualité et de l'évolution des moyens nos capacités de mobilisation. Déjà des associations nationales comme la croix rouge mettent en complément des numéros d'appel de soutien (écoute, orientation, détection de bénévoles).

La pénurie de masques, et d'autres matériels de protection et la problématique de la fragilité liée à l'âge de nombreux bénévoles confinés sont les principales difficultés rencontrées par tous les acteurs du secteur.

En préambule de ce bulletin il est important de rappeler pour les personnes concernées et les acteurs bénévoles et professionnels :

- Les distributions doivent absolument éviter tout phénomène de regroupement, pour se faire :
 - Chaque structure va proposer des modalités de distribution individualisée.
 - Attendre à l'écart
 - Respecter les modalités d'organisations proposées par la structure (ordre alphabétique, rendez-vous horaire, attente dans les véhicules)
- De respecter rigoureusement une distance de 1 mètre entre les personnes concernées et les acteurs, les denrées (colis) sont déposées à terre et récupérées par la suite par la personne
- D'utiliser les moyens de désinfection à disposition sur les structures (gel hydrologique, lavage des mains)
- Des dispositifs de livraison pour les personnes les plus fragiles et les plus isolées en complément du dispositif croix rouge sur roues sont à l'étude dans beaucoup de structures (nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ces dispositifs).

Tous les contacts sur www.gerssolidaire.org Rubrique Gers Solidaire Associations

 Maison des Solidarités	Plaisance	Mercredi 18 mars 10h00/13h00 Jeudi 19 mars 14h00/18h00 Livraison Contact : 06 83 47 63 40
 Sol'Adour	Riscle	Mardi 24 mars 14h00/17h00 contact: 06 64 79 30 32
 Les Restaurants du Coeur	Nogaro	Lundi 6 avril (tous les 15j)
	Vic-Fezensac	Mardi 24 mars 14h
	Eauze	Mardi 7 avril 14h (tous les 15j)
	Marciac	Vendredi 27 mars 14h (tous les 15j)
	Mirande	Mercredi 18 mars 14h Mercredi 25 mars 14h
	Fleurance	Vendredi 29 mars (tous les 15j)
	L'Isle Jourdain	Mardi 24 mars (tous les 15j)
	Condom	Mardi 24 mars (tous les 15j)
	Auch	Jeudi 2 avril
	Lectoure	Redirection sur Fleurance
Gimont	Redirection sur L'Isle-Jourdain	
 Le Secours Populaire	Auch	Le mercredi et vendredi de 14h à 16h
	Condom	Le jeudi à compté du 26/03
	Nogaro	Fermé
	Simorre	Le samedi (tous les 15j)
L'Isle Jourdain	Fermé	
 Croix-Rouge Française*	Auch	distribution d'urgence uniquement sur rendez-vous
	Masseube	Distribution le mardi de 14 h à 17 h
	Lombez-Samatan	Distribution le vendredi de 10 h à 19 h
	Mirande	Réouverture dès que possible.
	L'Isle Jourdain	distribution d'urgence uniquement sur rendez-vous
 CIAS (pour les bénéficiaires inscrit dans les dispositifs)	Auch	Lundi 23 mars 13h/16h30 (tous les 15j) Mardi 24 mars 8h/11h30 (tous les 15j)
Epicerie Sociale de Mauvezin	Mauvezin	Tous les vendredi matin et les mardi après midi

*CRSR : Mêmes jours, mêmes heures mais avec quelques modifications. Plus d'accueil café et l'administratif très succinct.

La distribution se fera au camion avec le plus de préparation possible en amont et sur rendez-vous, avec possibilité de livraison à domicile. Toujours dans le respect des règles sanitaires imposées.